

Ciné-Bulles

Détruire pour créer / *L'Homme qui voulait vivre sa vie* d'Éric Lartigau, France, 2010, 115 min

Luc Laporte-Rainville

Volume 29, numéro 4, automne 2011

URI : id.erudit.org/iderudit/64981ac

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

ISSN 0820-8921 (imprimé)
1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laporte-Rainville, L. (2011). Détruire pour créer / *L'Homme qui voulait vivre sa vie* d'Éric Lartigau, France, 2010, 115 min. *Ciné-Bulles*, 29(4), 36–37.

Tous droits réservés © Association des cinémas parallèles du Québec, 2011

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Détruire pour créer



Photos : Nicolas Giraud

LUC LAPORTE-RAINVILLE

Peut-on échapper à l'innommable? Est-il possible d'effacer le passé et de recommencer à neuf? Voilà quelques questions pertinentes soulevées dans **L'Homme qui voulait vivre sa vie**, dernier film d'Éric Lartigau dont les précédents opus — **Un ticket pour l'espace** (2005) et **Prête-moi ta main** (2006) — ne laissaient nullement présager cette plongée dans le drame. L'histoire, adaptée du roman éponyme de Douglas Kennedy, est celle de Paul, avocat parisien d'une firme reconnue qui, à défaut d'avoir réussi sa vie sentimentale, peut se vanter de vivre dans l'abondance matérielle et d'avoir deux beaux enfants. Lorsqu'il découvre que sa femme le trompe avec leur voisin, il s'empresse de rendre visite à ce dernier. Mais la rencontre tourne mal et Paul tue accidentellement Grégoire. Déjà empêtré dans une procédure de divorce éprouvante, Paul se débarrasse du corps, feint sa propre mort et usurpe l'identité de sa victime. Il devient alors ce qu'il a toujours rêvé d'être : un photographe professionnel.

L'Homme qui voulait vivre sa vie est l'exemple parfait du film tout en contrastes. Les images léchées et somptueuses de Laurent Dailland s'opposent au caractère

sordide de l'acte meurtrier. Le confort matériel dans lequel vit Paul entre en conflit avec sa nouvelle vie de photographe nomade, et ce, parce qu'il épouse une simplicité lui permettant de fuir rapidement au moindre danger — sorte de passage obligé entre confort abrutissant et urgence de vivre. Mais par-dessus tout, c'est l'idée troublante de détruire pour créer qui fascine ici. Car le meurtre commis par Paul n'est pas irréparable. Il lui permet d'annihiler une existence sans vergure pour s'en créer une nouvelle par vol d'identité. Acte de création menant à un possible bonheur (celui de se réaliser par la pratique de la photographie qui fut autrefois sa passion), sa nouvelle identité permet à Paul d'atteindre une notoriété artistique lorsqu'on lui offre d'exposer son travail dans une galerie d'art européenne. Exigeant que son visage demeure inconnu dans la promotion de l'événement, il fait d'une pierre deux coups : il pratique son art en toute quiétude et confère une renommée inespérée au photographe qu'il a tué. Comme si par ce geste, l'avocat cherchait une forme de rédemption. En substituant l'acte meurtrier par un geste de bonté par lequel il transcende son geste meurtrier en acte de création.

Lartigau semble mettre de l'avant une vision nihiliste de la vie, au sens où détruire le passé permet l'élaboration d'un futur bonifié. Celui qui est créateur détruit toujours, disait Friedrich Nietzsche dans *Ainsi parlait Zarathoustra*. Mais le cinéaste module son propos lors du vernissage de l'exposition de Paul. Un important galeriste de Londres lui offre d'exposer ses œuvres dans la capitale anglaise, tout en lui proposant une grande visibilité médiatique. L'ancien avocat perd le contrôle. Il sent que son passé va le rattraper. Il décide alors de disparaître à nouveau, comprenant qu'il s'est mis dans une situation intenable. Le passé ne s'efface jamais totalement. Tôt ou tard, il faut apprendre à vivre avec ce qu'on a été...

Cette idée d'un passé qui refait sans cesse surface s'incarne jusque dans l'esthétique du film. Lartigau favorise une approche classique et raffinée dans la réalisation. Mouvements de caméra fluides, absence d'extravagances dans le montage... C'est là le travail d'un perfectionniste qui cherche l'efficacité narrative, tel que le faisaient déjà plusieurs réalisateurs hollywoodiens dans les années 1940 et 1950. On pense particulièrement à Alfred



Hitchcock, et ce, pour deux raisons. *Primo*, ce cinéaste favorisait — surtout dans ses films en couleurs — des images magnifiques souillées par le surgissement d'ignominies. Pensons à la diabolique machination dans **Sueurs froides** (1958) ou encore au meurtre dans **Fenêtre sur cour** (1954). Tout se déroule dans des univers dignes des plus belles cartes postales jusqu'à ce qu'une atrocité vienne bouleverser l'ensemble. Contrastes puissants dont use habilement Lartigau dans son film. *Secondo*, le réalisateur français s'approprie des récurrences narratives très hitchcockiennes, dont cette idée d'un être qui se retrouve malgré lui prisonnier d'une histoire peu commune. C'est **L'Inconnu du Nord-Express** (1951), dans lequel un joueur de tennis est victime de chantage dans le but de lui faire commettre un assassinat. C'est **La Mort aux trousses** (1959), où un expert en publicité se trouve mêlé malgré lui à une histoire d'espionnage. Et c'est, pour le long métrage qui nous concerne, le récit d'un avocat qui change d'identité après avoir tué accidentellement l'amant de sa femme. Événement hors de l'ordinaire qui puise à même des modèles archétypaux perfectionnés par Hitchcock.

Il résulte de tout cela une approche favorisant l'inconcevable mort du passé. Se créer une nouvelle vie en omettant ce qu'on a été est aussi impossible que de forger une œuvre artistique sans prendre en compte les maîtres qui ont façonné l'histoire de l'art. Juxtaposition d'un « comment vivre sa vie » à une vision maniériste du geste artistique. Car, à l'instar de Brian De Palma, Lartigau s'approprie le cinéma d'Hitchcock. À la différence que De Palma a surtout fait des relectures des œuvres capitales d'Hitchcock (**Sueurs froides** au premier chef), tandis que Lartigau embrasse l'ensemble de son travail, évoquant d'emblée le concept de gens aux prises avec des histoires qui dépassent l'entendement. Dans les deux cas, il s'agit de mettre en exergue une conception antinihiliste du cinéma. Et pour Lartigau, une vision antinihiliste de la vie.

L'Homme qui voulait vivre sa vie ne serait pas aussi fort sans l'excellent Romain Duris. L'acteur y livre une interprétation intense, oscillant entre retenue et extériorisation des sentiments les plus vifs. Son regard sombre et pénétrant distille une mélancolie palpable dont le film bénéficie grandement. Prestation qui fait

honneur à la magnifique réalisation de Lartigau qui, espérons-le, n'a pas fini de visiter un cinéma moins frivole que dans ses premiers films. **Prête-moi ta main** semble déjà loin derrière, comme un passé qui lentement s'efface devant l'œuvre à venir... (Sortie prévue: 4 novembre 2011) ▀



France / 2010 / 115 min

RÉAL. Éric Lartigau **SCÉN.** Laurent de Bartillat et Éric Lartigau, d'après le roman de Douglas Kennedy **IMAGE** Laurent Dailland **SON** Pierre Excoffier **MUS.** Evgueni et Sacha Galperine **MONT.** Juliette Welfling **PROD.** Pierre-Angé Le Pogam **INT.** Romain Duris, Marina Fois, Niels Arestrup, Catherine Deneuve **DIST.** Métropole Films